

ESPÈCES EN PÉRIL

aux Territoires du Nord-Ouest

Un guide des espèces des Territoires du Nord-Ouest qui pourraient être protégées et des espèces qui sont protégées par la *Loi sur les espèces en péril* (Canada) et la *Loi sur les espèces en péril* (TNO).



Pour obtenir des exemplaires du guide,
s'adresser à :

Environnement Canada

Service canadien de la faune
Région des Prairies et du Nord
Nova Coast Plaza,
C. P. 2310
5019, 52^e Rue
Yellowknife NT X1A 2P7
867-669-4700

ou

Ministère des Pêches et des Océans

Région du Centre et de l'Arctique
501, University Crescent
Winnipeg MB R3T 2N6
204-983-5000

ou

Environnement et Ressources naturelles

Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest
C. P. 1320
Yellowknife NT X1A 2L9
867-920-8064

Également publié en anglais sous le titre :
*Species at risk in the Northwest Territories: A
guide to species in the Northwest Territories
currently listed, or considered for listing, under
federal and territorial species at risk legislation,
2010 edition.*

**Mention de source des photos de
couverture :**

Grue blanche : Gordon Court
Caribou de Peary : John Nagy
Beleine boréale : Jeff Hidgon
Crapaud de l'Ouest : Floyd Bertrand

**Mention de source de la photo de la
quatrième de couverture :**

Faucon pèlerin : Gordon Court

Copyright © 2010, gouvernement des Territoires
du Nord-Ouest, ministère de l'Environnement et
des Ressources naturelles. Tous droits réservés.
Il est permis de reproduire des parties de ce rap-
port à des fins éducatives, à condition de men-
tionner la source comme étant le gouvernement
des Territoires du Nord-Ouest.

ISBN: 978-0-7708-0187-8

Imprimé sur papier recyclé

TABLE DES MATIÈRES

Les espèces en péril aux Territoires du Nord-Ouest	2
Évaluation et inscription des espèces en péril au Canada	4
Catégories d'espèces en péril.....	6
Comment consulter le présent guide	7

ANNEXE 1

MAMMIFÈRES

Bison des bois.....	8
Caribou des bois.....	10
Baleine boréale.....	12
Baleine grise.....	14

OISEAUX

Courlis esquimau	16
Grue blanche	18
Mouette blanche	20
Faucon pèlerin	22
Moucherolle à côtés olive	24
Engoulevent d'Amérique.....	26
Paruline du Canada.....	28
Râle jaune.....	30
Quiscale rouilleux	32

POISSONS

Loup à tête large.....	34
------------------------	----

AMPHIBIENS

Grenouille léopard	36
Crapaud de l'Ouest	38

COSEPAC

MAMMIFÈRES

Caribou de Peary	40
Caribou de la toundra (population de .. Dolphin et Union).....	42
Ours grizzli	44
Ours polaire.....	46
Carcajou	48

OISEAUX

Bécasseau maubèche.....	50
Grèbe esclavon	52
Hibou des marais	54

ESPÈCES VÉGÉTALES DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST QUI SONT L'OBJET DE PRÉOCCUPATIONS GÉNÉRALES EN MATIÈRE DE CONSERVATION

Annexe	60
Pour de plus amples renseignements ...	64

ESPÈCES EN PÉRIL



Les espèces en péril aux Territoires du Nord-Ouest

Depuis un certain temps, les groupes autochtones, les scientifiques et les personnes s'intéressant à la nature ont documenté la disparition de plantes et d'animaux.

Chaque province et territoire du Canada a signé l'*Accord pour la protection des espèces en péril* et, ce faisant, a consenti à travailler vers une approche nationale pour protéger les espèces en péril, dans le but de prévenir l'extinction d'espèces canadiennes en raison d'activité humaine.

La responsabilité de la conservation de la faune des Territoires du Nord-Ouest (TNO) est partagée entre les gouvernements fédéral et territorial, le gouvernement

des Tliches, ainsi qu'entre les conseils de cogestion de la faune. Le gouvernement fédéral est responsable des oiseaux migratoires, des espèces aquatiques et des espèces qui vivent sur les terres fédérales. Le gouvernement territorial est principalement responsable des autres espèces.

En 2003, le gouvernement du Canada a promulgué la *Loi sur les espèces en péril*, dans le but de protéger les espèces sauvages et leurs habitats. L'objet de cette Loi est d'empêcher la disparition des espèces sauvages, de prévoir le rétablissement des espèces disparues, en voie de disparition ou menacées en raison de l'activité humaine et de gérer les espèces préoccupantes pour qu'elles ne deviennent pas menacées ou en voie de disparition. La Loi établit un processus pour effectuer

ÉVALUATION ET INSCRIPTION

des évaluations scientifiques de la situation des populations nationales d'espèces distinctes et un mécanisme pour inscrire les espèces disparues, en voie de disparition, menacées ou préoccupantes à une liste. Elle comprend des dispositions sur la protection des individus des espèces sauvages qui sont inscrites à cette liste, ainsi que de leurs habitats et lieux de résidence essentiels.

En 2009, le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest (GTNO) a adopté la *Loi sur les espèces en péril (TNO)*, qui permet de concrétiser l'engagement des TNO en vertu de l'Accord national pour assurer une protection juridique efficace. *La Loi sur les espèces en péril (TNO)* énonce également les processus d'évaluation, d'inscription à une liste, de protection et de rétablissement des espèces à risque spécifiquement

pour les TNO. *La Loi sur les espèces en péril (TNO)* s'applique à toute espèce animale ou végétale sous la responsabilité du GTNO. Cette Loi s'applique à l'échelle du territoire, autant sur les terres publiques que privées, y compris les terres privées détenues en vertu d'un accord de revendications territoriales.

La Loi sur les espèces en péril du gouvernement fédéral et la *Loi sur les espèces en péril (TNO)* sont conçues pour fonctionner en complémentarité avec les dispositions législatives provinciales et territoriales et en collaboration avec les peuples autochtones pour protéger les espèces en péril et leurs habitats. Pour de plus amples renseignements, veuillez visiter le site Web www.sararegistry.gc.ca ou le www.enr.gov.nt.ca.



Arabette hirsute

Jim Harris

ÉVALUATION ET INSCRIPTION



Évaluation et inscription des espèces en péril au Canada

Évaluation : Le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC) est un comité national composé de spécialistes qui évaluent la situation biologique des espèces sauvages et attribuent à chaque espèce une catégorie de risque de disparition fondée sur les meilleures connaissances scientifiques, communautaires ou autochtones traditionnelles qui soient disponibles. Le COSEPAC formule des recommandations au gouvernement fédéral relativement au risque de disparition des espèces.

Inscription aux termes de la loi : Après réception de l'évaluation du COSEPAC et consultation auprès du ou des ministres et des conseils de gestion de la faune concernés (si l'espèce se trouve dans une région pour laquelle un conseil a des pouvoirs sur les espèces sauvages en

vertu d'un accord sur une revendication territoriale), le ministre émet une recommandation au gouverneur en conseil. Ensuite, on prend la décision d'inscrire l'espèce à la liste des espèces en péril (Annexe 1) selon la *Loi sur les espèces en péril* ou de renvoyer le dossier au COSEPAC pour obtenir plus de renseignements ou mener une étude approfondie.

Évaluation et inscription des espèces en péril aux Territoires du Nord-Ouest

Conférence des organismes de gestion : La responsabilité de la conservation et du rétablissement des espèces en péril aux TNO est partagée entre les conseils de cogestion de la faune établis en vertu des accords sur les revendications territoriales, le ministre de l'Environnement et des Ressources naturelles, le gouvernement des Tlicho et le gouvernement fédéral. La Conférence établie en vertu de la *Loi sur les espèces en péril (TNO)* reflète

ÉVALUATION ET INSCRIPTION

ces responsabilités et fournit direction, coordination et leadership relativement à l'évaluation, l'inscription, la conservation et le rétablissement des espèces en péril, tout en respectant les rôles et les responsabilités des organes de gestion en vertu des revendications territoriales.

Évaluation : Le Comité sur les espèces en péril (CEP), établi en vertu de la *Loi sur les espèces en péril (TNO)*, évalue la situation biologique des espèces qui peuvent être en danger aux TNO. Le CEP est similaire au COSEPAC, à la différence qu'il opère à l'échelle territoriale. Les évaluations seront fondées sur les connaissances traditionnelles, communautaires et scientifiques des espèces et peuvent différer des évaluations nationales du COSEPAC. Le CEP formule des recommandations sur l'inscription des espèces et sur les mesures de conservation sans tenir compte des effets socio-économiques dans son évaluation.

Inscription à la liste légale de la Loi sur les espèces en péril : La Conférence des organismes de gestion doit étudier les recommandations d'inscription à la liste légale du CEP. Chaque organisme de gestion est chargé de tenir des consultations pour parvenir à une décision sur l'inscription d'une espèce sous sa responsabilité. Les consultations du ministre territorial offriront au public et aux groupes autochtones dont les revendications territoriales ne sont pas réglées l'occasion de formuler

des commentaires. Une fois toutes les opinions reçues, les membres de la Conférence se réuniront pour élaborer un accord par consensus sur l'inscription à la liste. Si l'on parvient à un consensus, le ministre ajoute l'espèce en question à la liste légale des espèces en péril des TNO. Dans l'impossibilité d'en arriver à un consensus, le ministre examine tous les renseignements disponibles, y compris les résultats des consultations effectuées par les organismes de gestion, et prend une décision concernant l'espèce en question.

Ce guide présente les espèces inscrites à la liste en vertu de la Loi sur les espèces en péril du gouvernement fédéral et de la *Loi sur les espèces en péril (TNO)* et décrit les espèces dont l'aire de répartition comprend les TNO et qui pourraient être ajoutées à la liste (en date du mois de décembre 2009). Des évaluations nationales des espèces sont effectuées tous les 6 mois. Comme l'inscription de nouvelles espèces ne suit pas d'horaire établi, il importe de consulter le Registre public des espèces en péril de la Loi sur les espèces en péril du gouvernement fédéral à l'adresse www.sararegistry.gc.ca. Le site Web du COSEPAC (à l'adresse www.cosewic.gc.ca) présente également les renseignements les plus récents. Des renseignements concernant les espèces en péril évaluées ou ajoutées à la liste relative à la *Loi sur les espèces en péril (TNO)* sont accessibles à l'adresse www.enr.gov.nt.ca.

CATÉGORIES

Catégories d'espèces en péril en vertu de la Loi sur les espèces en péril et la Loi sur les espèces en péril (TNO)

Les espèces en péril appartiennent à l'une des cinq catégories suivantes :

Disparue : Espèce sauvage qui n'existe plus nulle part au monde

Disparue du Canada : Espèce sauvage qui n'existe plus dans un habitat naturel au Canada mais existe ailleurs

En voie de disparition : Espèce sauvage faisant face à une disparition imminente au pays ou dans le monde

Menacée : Espèce sauvage susceptible de devenir en péril si rien n'est fait pour modifier les facteurs menant à sa disparition

Préoccupante : Espèce sauvage pouvant devenir menacée ou en péril à cause d'une combinaison de caractéristiques biologiques et de menaces déterminées

COMMENT CONSULTER LE PRÉSENT GUIDE

Le but du présent guide est de vous aider à repérer les espèces en péril ainsi que leur aire de distribution géographique aux Territoires du Nord-Ouest. Il sera mis à jour périodiquement, pour intégrer les changements à l'Annexe 1 de la *Loi sur les espèces en péril* et la liste des espèces en péril du COSEPAC. Pour consulter la liste la plus récente des espèces figurant à l'Annexe 1, visitez www.sararegistry.gc.ca. Pour la liste la plus à jour du COSEPAC, consultez le site www.cosewic.gc.ca. Pour de plus amples renseignements propres à une espèce, consultez le site Web www.enr.gov.nt.ca.

Habitat typique aux Territoires du Nord-Ouest

Les renseignements présentés dans cette section décrivent l'habitat de l'espèce aux Territoires du Nord-Ouest.

Menaces possibles aux Territoires du Nord-Ouest

Les menaces guettant une espèce peuvent varier d'une région à l'autre. Toutefois, les renseignements indiqués dans cette section ne décrivent que les menaces possibles pour l'espèce existant aux Territoires du Nord-Ouest.

Des photos, accompagnées de légendes, vous aideront à repérer les espèces sur le terrain.



Parcs nationaux
 Courlis exquimau

Carte de l'aire de répartition géographique

La carte de l'aire de distribution géographique indique la répartition de chaque espèce aux Territoires du Nord-Ouest, pour que vous puissiez déterminer rapidement à quel endroit elles sont présentes. Veuillez noter que les cartes d'aires de distribution géographique figurant dans ce guide le sont à titre approximatif et non à des fins juridiques.

Saviez-vous que...

Cette section décrit des faits intéressants sur l'espèce.

ANNEXE 1

BISON DES BOIS

Bison bison athabascaae

ESPÈCE MENACÉE

DESCRIPTION

Le bison des bois est le plus gros mammifère terrestre d'Amérique du Nord. Il est brun foncé, avec une tête massive, une barbe bien définie, une bosse sur les épaules et des cornes courbées.

Poids :

Mâles : 650 à 900 kg (1 430 à 2 000 lb)

Femelles : 500 à 550 kg (1 100 à 1 200 lb)

Hauteur au garrot : 1,5 à 2 m (4 à 6 pi)

Alors que l'espèce a été en voie de disparition en raison d'une chasse excessive et des maladies, le **bison des bois** compte désormais trois troupeaux en liberté aux Territoires du Nord-Ouest. Certains troupeaux, comme les populations de bisons Mackenzie et Nahanni, ne sont pas malades. La population du parc national Wood Buffalo, qui comprend la population des basses terres de la rivière des Esclaves, est atteinte de tuberculose ou de brucellose. Les objectifs et la direction relatifs à la gestion du bison des bois aux TNO ont été présentés dans l'ébauche de la *Wood Bison Management Strategy for the NWT: 2009-2019*.



Gordon Court

Signalez la présence d'un bison des bois à l'adresse WildlifeOBS@gov.nt.ca

ANNEXE 1

CARIBOU DES BOIS

Rangifer tarandus caribou

ESPÈCE MENACÉE – Population boréale

ESPÈCE PRÉOCCUPANTE – Population des montagnes du Nord

DESCRIPTION

Les caribous de la population boréale et la population des montagnes du Nord ont la même apparence. Ces deux populations se différencient par leurs préférences en matière d'habitat et leur comportement. Les caribous des bois sont plus gros et plus foncés, ils ont des bois plus épais et plus larges, des pattes plus longues et un museau plus long que les caribous de la toundra.

Poids : 110 à 210 kg (240 à 460 lb)

Hauteur au garrot : 1,0 à 1,2 m
(3,3 à 4 pi)

Il existe deux types de **caribou des bois** aux Territoires du Nord-Ouest : la population boréale et la population des montagnes du Nord. Les caribous de la population boréale vivent dans les forêts à l'est des monts Mackenzie. Ils vivent en petits groupes et préfèrent rester dans la forêt toute l'année. Les caribous de la population des montagnes du Nord vivent dans les monts Mackenzie en larges groupes totalisant parfois des milliers d'individus et effectuent des migrations précises pour changer d'élévation selon la saison. Les recherches récentes suggèrent que les populations de caribou des bois des Territoires du Nord-Ouest sont stables. Une stratégie nationale de redressement pour la population boréale est en cours d'élaboration et sera prête en 2011. Les objectifs et l'orientation pour la conservation



Caribou des bois



Caribou des montagnes du Nord

Signalez la présence d'un caribou des bois à l'adresse WildlifeOBS@gov.nt.ca

MAMMIFÈRES

de la population boréale aux TNO sont énoncés dans le *Action Plan for Boreal Woodland Caribou Conservation in the Northwest Territories: 2010-2015*.

Habitat typique aux Territoires du Nord-Ouest

- Population boréale : Pratiquement toutes les régions boisées à l'est des monts Mackenzie, en autant qu'ils se trouvent dans des zones ou qu'ils aient accès à des zones éloignées des perturbations entraînées par les humains, des aires industrielles et autres structures artificielles
- Population des montagnes du Nord : Zones éloignées dans les monts Mackenzie (milieu subalpin de haute élévation durant l'été et forêts subalpines de basse élévation avec peu d'accumulation de neige durant l'hiver)

Menaces potentielles aux Territoires du Nord-Ouest

- Les changements climatiques pourraient avoir des effets sur le paysage et les forêts au cours des 20 ou 40 prochaines années
- Population boréale : changements de l'habitat (tout particulièrement des changements au paysage causés par l'exploitation gazière et pétrolière) qui augmentent l'accès des prédateurs et des chasseurs
- Population des montagnes du Nord : menaces limitées (l'augmentation des pressions attribuable à la chasse, en raison des routes d'accès du Yukon et des activités d'exploration minière accrues causent des inquiétudes)



- Population boréale
- Population des montagnes du Nord
- Parcs nationaux

Saviez-vous que...

- Les Territoires du Nord-Ouest permettent une chasse limitée du caribou des bois. La récolte des Autochtones est basse et les chasseurs résidents sont limités à un animal par an. Les non-résidents peuvent chasser le caribou des bois seulement dans les monts Mackenzie.
- Le caribou de la population boréale est parfois appelé « fantôme gris de la forêt »; c'est un animal qui se dissimule et est difficile à trouver. Généralement, il disparaît rapidement dans la forêt lorsqu'on le dérange.

ANNEXE 1

BALEINE BORÉALE

Balaena mysticetus

ESPÈCE PRÉOCCUPANTE – Population des mers de Béring, des Tchouktches et de Beaufort

DESCRIPTION

La baleine boréale est une baleine de grande taille à fanons (dotées de plaques de fanon pour filtrer la nourriture plutôt que de dents) dotée d'un corps épais en forme de tonneau et d'une grosse tête qui correspond à environ 30 pour cent de sa longueur. Son corps est dominé par le noir avec des régions blanches qui apparaissent avec l'âge sur le menton, les nageoires caudales et la queue. Ses nageoires pectorales sont petites et en forme d'aviron. Elle ne possède pas de nageoire dorsale. La mâchoire supérieure décrit un arc prononcé vers le haut et porte en moyenne 330 fanons de chaque côté. La femelle adulte est légèrement plus grosse que le mâle adulte.

Longueur :

Femelles : 16 à 18 m (53 à 59 pi)

Mâles : 14 à 17 m (46 à 56 pi)

Poids : 75 à 100 t (82 à 110 tonnes anglaises)

La **baleine boréale** est toujours en train de se rétablir des effets de la pêche commerciale. La population des mers de Béring, des Tchouktches et de Beaufort passe l'hiver dans la région de l'ouest et du centre de la mer de Béring, où les eaux libres et la banquise non consolidée lui constituent un habitat convenable. Au printemps, elle migre vers l'est et le nord dans la partie est de la mer de Beaufort, dans ses aires d'alimentation estivales. Elle s'alimente surtout de petits invertébrés rassemblés ou « zooplancton » (principalement, des copépodes, des euphausiacés, des mysidacés, des amphipodes et des isopodes). La femelle donne naissance chaque trois ou quatre ans à un seul baleineau, habituellement durant la migration printanière. La baleine boréale peut vivre plus de 150 ans.

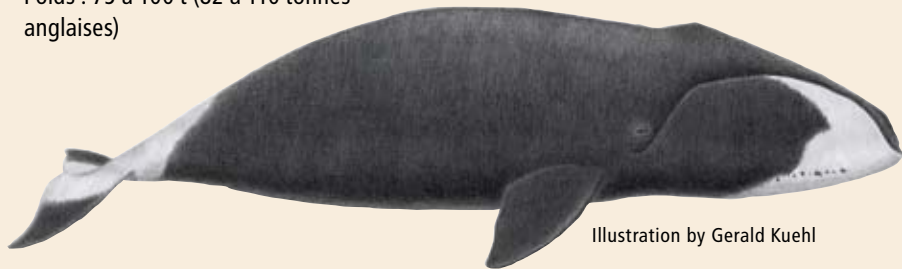


Illustration by Gerald Kuehl

Signalez la présence d'une baleine boréale à l'adresse WildlifeOBS@gov.nt.ca





Habitat typique aux Territoires du Nord-Ouest

- L'océan Arctique, avec des conditions allant des eaux libres à la banquise épaisse et étendue

Menaces potentielles aux Territoires du Nord-Ouest

- Le trafic maritime, le bruit sous-marin et les déversements d'hydrocarbures associés à l'exploitation extracôtière (gazière et pétrolière, par exemple) de la mer de Beaufort



-  Parcs nationaux
-  Baleine Boréale

Saviez-vous que...

- Un fragment d'armes datant de 1879 a été trouvé dans le corps d'une baleine boréale attrapée au large de la côte de l'Alaska en mai 2007
- Une baleine boréale peut casser de la glace d'une épaisseur de 20 cm à l'aide de sa tête et de son dos afin pouvoir respirer.

ANNEXE 1

BALEINE GRISE

Eschrichtius robustus

ESPÈCE PRÉOCCUPANTE – Population du Pacifique Nord-Est

DESCRIPTION

La baleine grise est un cétacé à fanons de taille moyenne à grosse avec un corps aérodynamique et une tête étroite et effilée. Sa peau mouchetée est gris foncé et souvent couverte de plaques d'anatifes et de crustacés. Elle n'a pas de nageoire dorsale, mais plutôt une bosse charnue et une série de sept à quinze nodosités le long du dos. Elle est la seule grosse baleine dont la mâchoire supérieure dépasse la mâchoire inférieure. De deux à quatre sillons gulaires lui permettent de dilater la gorge au moment de la déglutition, lui permettant de racler les sédiments du fond et de les filtrer à l'aide de ses fanons.

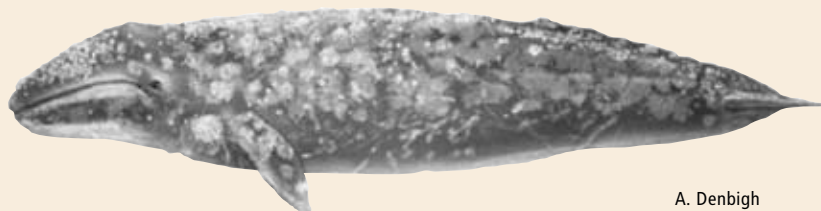
Longueur :

Femelles : 12 à 15 m (39 à 50 pi)

Mâles : 11 à 14 m (36 à 46 pi)

Poids : 22 à 38 t (24 à 42 tonnes anglaises)

La baleine grise est sensible aux activités humaines, particulièrement lorsqu'elle hiverne dans ses lieux de mise bas au Mexique, où les femelles donnent naissance à un seul baleineau. Au printemps, la plupart des baleines grises migrent vers leurs aires d'alimentation estivales, c'est-à-dire le nord de l'Alaska, la Russie et la partie sud de la mer de Beaufort où elles se nourrissent surtout de crustacés ressemblant à des crevettes (des amphipodes). Le baleineau est sevré à la fin de l'été. La baleine grise peut vivre jusqu'à 70 ans.



A. Denbigh

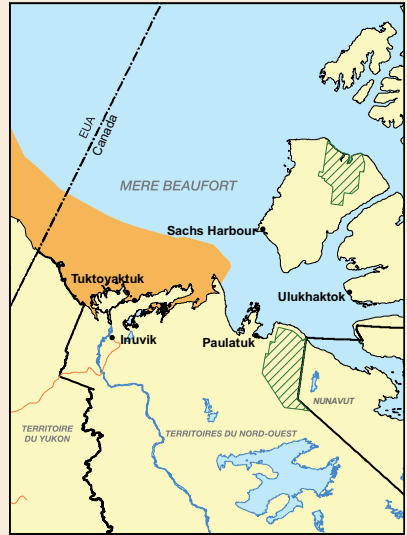
Signalez la présence d'une baleine grise à l'adresse WildlifeOBS@gov.nt.ca



Habitat typique aux Territoires du Nord-Ouest

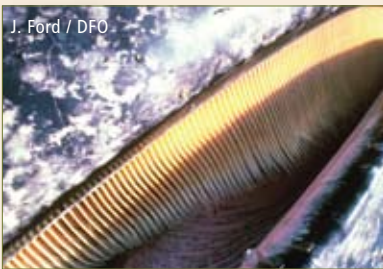
- Eaux peu profondes (de moins de 60 m) près du rivage, sur des fonds vaseux ou sablonneux

Menaces potentielles aux Territoires du Nord-Ouest

- Perte d'habitat causée par l'exploitation industrielle (industrie pétrolière et gazière) et le bruit qui lui est associé
- Période d'alimentation réduite à cause de la glace recouvrant les aires d'alimentation estivales (peut diminuer en raison du changement climatique)
- Collisions avec des navires



-  Parcs nationaux
-  Baleine grise



Fanons

Saviez-vous que...

- La baleine grise est une espèce importante pour les écosystèmes marins arctiques, parce qu'elle fait recirculer dans la colonne d'eau les substances nutritives emprisonnées dans les sédiments des fonds marins.
- Elle peut parcourir plus de 16 000 km (aller-retour) à partir des lagunes de la Basse Californie jusqu'à ses aires d'alimentation estivales dans les mers de Béring et de Beaufort.

ANNEXE 1

COURLIS ESQUIMAU

Numenius borealis

ESPÈCE EN VOIE DE DISPARITION

DESCRIPTION

Le courlis esquimau est un oiseau de rivage tacheté de brun qui a de longues pattes et un long bec mince et légèrement recourbé. On peut le confondre au courlis corlieu (ou courlis à long bec), un oiseau étroitement apparenté, mais il est plus petit (de la taille d'un pigeon) et n'a pas sa raie centrale très distincte.

Longueur : 35 cm (13,8 po)

Le **courlis esquimau** a déjà été un oiseau abondant de la toundra aux Territoires du Nord Ouest. Durant la migration d'automne, il se déplaçait en d'immenses volées vers la côte est et de là, vers l'Argentine d'un seul trait. Pendant la migration printanière, il occupait tout le Texas et les États du Midwest; on retrouvait aussi des individus dans les Prairies canadiennes. Il a été chassé pratiquement jusqu'à extinction au 19e siècle.



Signalez la présence d'un courlis esquimau à l'adresse NWTChecklist@ec.gc.ca ou au www.pnr-rpn.ec.gc.ca/checklist



Habitat typique aux Territoires du Nord-Ouest

- L'habitat de reproduction connu était composé de toundra en milieu sec, dénudée d'arbres et dotée d'arbustes nains et de prés d'herbes

Menaces potentielles aux Territoires du Nord-Ouest

- Perte et détérioration d'habitat de reproduction possible



 Parcs nationaux
 Courlis Esquimau

Saviez-vous que...

- Pendant la majeure partie du siècle dernier, le courlis esquimau a presque disparu depuis la plus grande partie du siècle dernier. Au cours des 20 dernières années, il n'y a eu que quelques observations confirmées aux Territoires du Nord-Ouest. Aucun nid n'a été repéré avec certitude depuis 1866
- Les scientifiques ont déterminé que le rétablissement de l'espèce était impossible à l'heure actuelle
- Il n'existe que deux sites de reproduction identifiés pour cet oiseau, tous deux aux Territoires du Nord-Ouest : à la base de la péninsule Bathurst, dans la région de la rivière Anderson, et dans la région comprenant les golfes Amundsen et Coronation, ainsi que la rivière Coppermine.

ANNEXE 1

GRUE BLANCHE

Grus americana

ESPÈCE EN VOIE DE DISPARITION

DESCRIPTION

En raison de sa hauteur impressionnante de 1,5 mètre (5 pieds), la grue blanche est le plus grand oiseau d'Amérique du Nord. Elle a le corps blanc, la tête rouge et noire et le bout des ailes noires.

Hauteur : 1,5 m (5 pi)

Poids : 6,4 à 7,3 kg (14 à 16 lb)

La **grue blanche** hiverne dans le sud du Texas et revient dans ses aires de reproduction aux Territoires du Nord-Ouest en avril et en mai. Dans un nid fait de végétaux empilés dans de l'eau peu profonde, elle pond deux œufs. Généralement, un seul des oisillons survit et s'envole vers le sud en septembre pour hiverner. La grue blanche se nourrit de petits poissons et animaux, d'insectes, de racines, de baies et de céréales. Elle a presque disparu durant les années 1940 en raison de la perte d'habitat dans ses aires de reproduction dans les prairies et de la chasse excessive.



Brian Johns

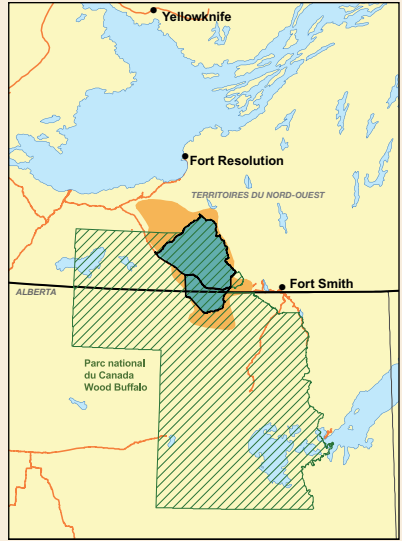
Signalez la présence d'une grue blanche à l'adresse NWTChecklist@ec.gc.ca ou au www.pnr-rpn.ec.gc.ca/checklist

Habitat typique aux Territoires du Nord-Ouest

- La grue blanche niche dans des étangs peu profonds où pousse de la massette ou du carex et qui sont séparés par d'étroites bandes de terres boisées, à proximité du nord-est du parc national Wood Buffalo
- Aux TNO, il s'agit de la première espèce en péril en raison de son habitat essentiel (c'est-à-dire l'habitat nécessaire à la survie ou au rétablissement d'une espèce) cernée en vertu de la *Loi sur les espèces en péril* (protégée dans le parc national Wood Buffalo)

Menaces potentielles aux Territoires du Nord-Ouest

- Perte et dégradation d'habitat
- Perturbation des aires de reproduction (vols d'avion et randonnées d'êtres humains)
- Collisions avec des lignes de transport d'électricité
- Prédateurs dans les aires de reproduction (ours noir, carcajou, loup gris, renard roux, vison, lynx et grand corbeau)
- Coups de fusil accidentels occasionnels



- ▨ Parcs nationaux
- de l'habitat essentiel de la Grue blanche
- Grue blanche

Saviez-vous que...

- Les grandes ailes de la grue blanche lui permettent de voler jusqu'à 10 heures sans interruption.
- La population de grues blanches d'Amérique du Nord, qui était de 21 oiseaux au début des années 1940 et qui est actuellement de 500 individus,

provient de trois lignées familiales seulement.

- La population qui niche dans le parc national Wood Buffalo et ses alentours est la seule population naturelle du monde entier qui se reproduit à l'état sauvage.

ANNEXE 1

MOUETTE BLANCHE

Pagophila eburnea

ESPÈCE EN VOIE DE DISPARITION

DESCRIPTION

La mouette blanche est un oiseau de taille moyenne qu'on peut identifier grâce à son plumage d'un blanc immaculé et ses pattes noires.

Poids : 448 à 687 g (16 à 24 oz)

Longueur : 40 à 49 cm (16 à 19 po)

La **mouette blanche** est présente à l'échelle du Nord canadien, au Groenland et dans l'Arctique de l'Europe occidentale. Elle arrive dans l'Arctique à la fin d'avril et se déplace vers ses zones de nidification en juin. Les colonies reproductrices comptent de 20 à 200 couples qui pondent entre un et trois œufs. En septembre, elle se dirige vers ses aires d'hivernage, qui sont situées dans les mers du Nord, à la lisière sud de la banquise. La mouette blanche a connu un déclin de 80 % au cours des 20 dernières années; ce déclin pourrait être attribué à la chasse illégale au Groenland, à de hautes teneurs de certains contaminants dans sa nourriture et à la détérioration des aires d'alimentation liés à la glace décollant du changement climatique.



Signalez la présence d'une mouette blanche à l'adresse NWTChecklist@ec.gc.ca ou au www.pnr-rpn.ec.gc.ca/checklist

Habitat typique aux Territoires du Nord-Ouest

- La banquise ou, encore, des clairières de glace, c'est-à-dire des zones d'eau libre entourées de glace (polynies)
- Migre peu souvent vers la mer de Beaufort et, certaines années, peut hiverner dans des chenaux périodiques (dislocations de la glace de mer exposant de l'eau libre)

Menaces potentielles aux Territoires du Nord-Ouest

- Perturbation et pollution des aires d'alimentation et de repos marins
- Présence de contaminants dans la nourriture
- Dégradation des aires d'alimentation marines découlant du changement climatique
- Perturbations des colonies causées par les êtres humains
- Activités humaines produisant une augmentation du nombre de prédateurs (renards, corbeaux, autres mouettes) près des colonies



- ▲ colonies historiques de mouette blanche
- colonie de mouette blanche
- ▨ Parcs nationaux

Saviez-vous que...

- Au Canada, la mouette blanche ne se reproduit présentement qu'au Nunavut, sur des plateaux venteux, des îles embâclées ou les falaises abruptes de montagnes en saillie de glaciers. Elle se reproduisait autrefois sur l'île Prince-Patrick aux Territoires du Nord-Ouest, mais a abandonné ce site depuis sa découverte initiale durant les années 1800.
- Apparemment, de vastes portions de la région ouest de l'Arctique ne se prêtent pas à la nidification de la mouette blanche, parce qu'elles ne comportent pas de zones libres de glace régulières quand les oiseaux arrivent pour se reproduire. De plus, le terrain plat végétalisé abrite des prédateurs, comme les renards.

ANNEXE 1

FAUCON PÈLERIN

Falco peregrinus

ESPÈCE MENACÉE – sous-espèce *anatum*

DESCRIPTION

Le faucon pèlerin est un oiseau foncé de la taille d'une corneille avec de longues ailes pointues, des taches blanches sur les joues et le dessus de la tête foncé.

Longueur : 40 à 50 cm (16 à 20 po)

Les Territoires du Nord-Ouest comptent deux sous-espèces de **faucon pèlerin**, la sous-espèce *anatum* (boréal) et la sous-espèce *tundrius* (toundra). La sous-espèce *anatum* se reproduit principalement dans la forêt et la *tundrius* surtout dans la toundra. Les populations de faucons pèlerins ont subi un grave déclin durant les années 1970 à cause de l'usage répandu de pesticides comme le DDT. La réduction de l'utilisation du DDT à l'échelle mondiale et les initiatives de rétablissement efficaces ont aidé les populations à se rétablir. En 2007, le COSEPAC a combiné ces deux sous-espèces en une seule sous-population d'ensemble et a recommandé qu'elle soit inscrite en tant qu'espèce préoccupante en vertu de la *Loi sur les espèces en péril*.



Gordon Court

Signalez la présence d'un faucon pèlerin à l'adresse WildlifeOBS@gov.nt.ca




Habitat typique aux Territoires du Nord-Ouest

- Arêtes ou corniches abritées dans des falaises situées près de l'eau et de bonnes aires d'alimentation.

Menaces potentielles aux Territoires du Nord-Ouest

- Perturbation humaine près des aires de nidification (construction de cabines, activités de loisirs, exploitation et développement accrues le long du fleuve Mackenzie, et exploration ou exploitation de ressources naturelles dans d'autres zones)
- Autres menaces : braconnage des œufs et des osillons pour fauconnerie, déclin des populations de proie constituées d'oiseaux chanteurs ou marins en raison du changement climatique et des changements de productivité de l'océan, sensibilité à la contamination causée par le DDT et les pesticides organochlorés qui entraînent une diminution de la reproduction en raison du ramollissement de la coquille des œufs



-  sous-espèce *anatum*
-  sous-espèce *tundrus*
-  Parcs nationaux

Saviez-vous que...

- En vertu de la Loi sur la faune des Territoires du Nord-Ouest, les rapaces, leurs œufs et leurs nids sont protégés, ce qui rend illégale la chasse, la possession ou l'exportation du faucon pèlerin (ou de parties du faucon pèlerin) sans détenir de permis.
- Quand il pique pour s'emparer de sa proie, un faucon pèlerin peut atteindre une vitesse de plus de 320 km/h (200 m/h).
- Les initiatives de rétablissement des 30 dernières années ont été couronnées de succès et ont aidé l'espèce à se rétablir.

ANNEXE 1

MOUCHEROLLE À CÔTÉS OLIVE

Contopus cooperi

ESPÈCE MENACÉE

DESCRIPTION

Le moucherolle à côtés olive est d'un gris olive foncé et arbore une poitrine et un ventre blancs. Les plastrons foncés situés d'un côté ou l'autre de son ventre blanc ressemblent à une veste déboutonnée. Son bec est court et gros, le dessus est foncé et la partie inférieure est pâle et a une pointe noire.

Longueur : 18 à 20 cm (7 à 9 po)

Poids : 32 à 37 g (1,1 à 1,3 oz)

Le **moucherolle à côtés olive** arrive aux Territoires du Nord-Ouest à la fin mai et au début juin. La femelle couve pendant environ 15 jours et les œufs éclosent de la fin juin à la mi-juillet. Le moucherolle à côtés olive quitte les Territoires du Nord-Ouest à partir de la fin juillet jusqu'au début d'août et hiverne en Amérique du Sud et en Amérique centrale. Il se nourrit d'insectes aériens. Bien que les raisons ne soient pas claires, on a rapporté des diminutions importantes du nombre de moucherolles à côtés olive dans de nombreuses régions situées à l'extérieur du Nord.



Tim Zurovski

Signalez la présence d'un moucherolle à côtés olive à l'adresse NWTChecklist@ec.gc.ca
ou au www.pnr-rpn.ec.gc.ca/checklist



Habitat typique aux Territoires du Nord-Ouest

- Dans la forêt boréale, près d'espaces découverts qui abritent de grands arbres ou de grands chicots en guise de perchoir
- Une jeune forêt qui pousse après un incendie forestier ou une coupe à blanc

Menaces potentielles aux Territoires du Nord-Ouest

- Les menaces envers l'espèce ne sont pas claires et peuvent s'appliquer davantage à son aire de reproduction située dans le Sud et à son aire d'hivernage
- L'extinction des incendies à titre de pratique d'aménagement des forêts peut diminuer la disponibilité de l'habitat de reproduction
- Les conditions météorologiques extrêmes régnant sur les aires de reproduction qui diminuent la disponibilité de la nourriture pourraient retarder la nidification ou réduire la survie des oisillons au nid



-  Parcs nationaux
-  Moucherolle à côtés olive

Saviez-vous que...

- Le mouche à côtés olive se perche dans un grand arbre ou un grand chicot et attend qu'un insecte vole à proximité avant de poursuivre sa proie.
- Il a un chant fort qui sonne comme « couic, TRI-BIRZE ».

ANNEXE 1

ENGOULEVENT D'AMÉRIQUE

Chordeiles minor
ESPÈCE MENACÉE

DESCRIPTION

L'engoulevent d'Amérique est un oiseau de taille moyenne doté d'un plumage brun foncé tacheté de noir, de blanc et de chamois. Il arbore de longues ailes effilées et pointues et une longue queue légèrement encochée. Sa tête est grosse et aplatie, avec de grands yeux, un petit bec et une grande bouche. En vol, les ailes des adultes présentent une plaque blanche.

Poids : 65 à 98 g (2-3 à 5 oz)

Longueur : 21 à 25 cm (8 à 10 po)

L'engoulevent d'Amérique arrive aux Territoires du Nord-Ouest pour se reproduire de la mi mai au début juin. Il pond deux œufs directement sur le sol, le sable, le gravier ou la roche nue. Les oisillons demeurent dans le nid pendant environ trois semaines, au cours desquelles le mâle les nourrit et, souvent, nourrit également la femelle. La migration automnale vers les aires d'hivernage situées en Amérique du Sud se produit de la mi août à la mi septembre. On a déclaré des baisses importantes du nombre d'engoulevents d'Amérique dans de nombreux secteurs situés à l'extérieur des Territoires du Nord Ouest, pour des raisons qui sont inconnues.



Signalez la présence d'un engoulevent d'Amérique à l'adresse NWTChecklist@ec.gc.ca
ou au www.pnr-rpn.ec.gc.ca/checklist

Habitat typique aux Territoires du Nord-Ouest

- L'engoulevent d'Amérique niche dans divers habitats tels que les dunes sablonneuses et les plages, les forêts clairsemées, les clairières (y compris les forêts exploitées ou les brûlis récents), les affleurements rocheux, les tourbières, les marais, les rives, les berges, les surfaces couvertes de gravier (les routes, les carrières et les toits plats couverts de gravier) et les aéroports

Menaces potentielles aux Territoires du Nord-Ouest

- Les collisions avec des véhicules motorisés et des avions
- Les activités humaines qui entraînent une augmentation du nombre de prédateurs (chats, renards, grands corbeaux et mouettes)
- Les réductions de la proie des insectes en raison de l'utilisation de pesticides



- Parcs nationaux
- Engoulevent d'Amérique

Saviez-vous que...

- On peut reconnaître l'engoulevent d'Amérique à son cri (piint), fort et nasillard et à son vol erratique, semblable à celui d'une chauve-souris. Il chasse activement des insectes aériens à la brunante et à l'aube et se nourrit souvent d'insectes attirés par les lumières et d'essaims d'insectes sur les plans d'eau.
- On peut distinguer les femelles des mâles par la bande de leur cou, qui est chamois plutôt que blanche. Les juvéniles n'ont pas de bande à la gorge.

ANNEXE 1

PARULINE DU CANADA

Wilsonia canadensis

ESPÈCE MENACÉE

DESCRIPTION

La paruline du Canada est un petit passereau identifiable par le « collier » du plumage du mâle, composé d'un motif de taches noires sur la poitrine jaune vif. D'autres caractéristiques comme les parties supérieures de son corps couleur gris bleuâtre, les parties inférieures de son corps jaune, l'anneau oculaire blanc, son bec fin et pointu et les plumes blanches sous la queue permettent de distinguer cet oiseau des autres espèces similaires.

Longueur : 12 à 15 cm (4,7 à 5,9 po)

Poids : 9 à 13 g (0,3 à 0,5 oz)

La **paruline du Canada** se reproduit dans le sud-ouest des Territoires du Nord-Ouest (de Fort Simpson, au nord, à Fort Liard). Elle arrive aux Territoires du Nord-Ouest vers la fin mai ou au début du mois de juin. La femelle pond de quatre à cinq œufs et les couve pendant 12 jours. La paruline du Canada quitte les Territoires du Nord-Ouest de la fin juillet au début août pour ses aires d'hivernage en Amérique du Sud. Elle se nourrit d'insectes volants et d'araignées capturés en vol ou sur le sol. La population de paruline du Canada a diminué de 85 % au cours des 40 dernières années au Canada, mais les raisons du déclin demeurent encore inconnues. La perte des forêts des aires d'hivernage en Amérique du Sud peut contribuer à la baisse des populations du Canada.



John Reaume

Signalez la présence d'une paruline du Canada à l'adresse NWTChecklist@ec.gc.ca ou au www.pnr-rpn.ec.gc.ca/checklist



Habitat typique aux Territoires du Nord-Ouest

- La forêt boréale, dans les zones de forêt mixte composée de feuillus et de conifères et d'une couche d'arbustes bien développés
- Les ravins escarpés couverts de buissons
- Les forêts matures avec une couche d'arbustes bien développés

Menaces potentielles aux Territoires du Nord-Ouest

- Perte et détérioration d'habitat de reproduction
- L'activité humaine et la baisse des sources de nourriture dans la forêt boréale



-  Parcs nationaux
-  Paruline du Canada

Saviez-vous que...

- la paruline du Canada est l'une des dernières fauvettes à arriver dans le Nord au printemps, et l'une des premières à quitter à l'automne.
- La paruline du Canada a reçu son nom parce qu'elle a été découverte au Canada, mais elle n'est pas confinée à notre pays.
- Une volée de parulines du Canada a beaucoup de noms, notamment un bouquet, une confusion ou une tombée.
- Le vacher à tête brune est réputé pour déposer ses œufs dans les nids de parulines du Canada qui les couve et les élève.

ANNEXE 1

RÂLE JAUNE

Coturnicops noveboracensis

ESPÈCE PRÉOCCUPANTE

DESCRIPTION

Le râle jaune est un petit oiseau doté d'une queue courte, d'un petit bec et d'un plumage ébouriffé. Les larges marques foncées sur son dos sont striées de marques blanches. La tache blanche de ses ailes, qu'on peut apercevoir quand il vole, permet de le distinguer des autres oiseaux des marais d'apparence semblable.

Poids : Mâles : 60 g (2 oz)

Longueur : 15 à 19 cm (6 à 7,5 po)

Le **râle jaune** se reproduit au Canada et dans le Nord des États-Unis. Il hiverne aux États Unis, près de la côte est et du golfe du Mexique. Il arrive probablement aux Territoires du Nord-Ouest vers la fin de mai et se reproduit en juin et peut-être en juillet. La femelle pond de sept à dix œufs dans des nids construits sur le sol ou juste au-dessous et camouflé par un couvert de végétation morte. La perte d'habitat, particulièrement des aires d'hivernage, a beaucoup touché le râle jaune.



Jacques Brisson

Signalez la présence d'un râle jaune à l'adresse NWTChecklist@ec.gc.ca ou au www.pnr-rpn.ec.gc.ca/checklist

Habitat typique aux Territoires du Nord-Ouest

- Niche dans les marais où dominent le carex et les herbacées, des prés humides et les terres humides dotées d'arbustes
- Il y a peu ou pas d'eau dormante (une profondeur de 0 à 12 cm ou 0 à 5 po, habituellement) dans ses aires de nidification, et leur sol est saturé d'eau durant tout l'été

Menaces potentielles aux Territoires du Nord-Ouest

- Perte ou dégradation d'habitat
- Collisions avec des tours ou d'autres structures durant la migration
- Activités humaines entraînant un nombre accru de prédateurs (renards et corbeaux)



Saviez-vous que...

- On aperçoit rarement le rôle jaune. Il se cache adroitement dans la végétation dense des marais puisque son plumage se prête aisément au camouflage.
- Le chant du rôle jaune, unique en son genre, est une série rapide de cinq tics (ou clics) monotones au son métallique

qui rappelle le son produit par deux cailloux ou pièces de monnaie qu'on cogne ensemble : tic-tic, tic-tic, tic. On peut entendre ce chant jusqu'à un kilomètre de distance.

- Il se fait entendre principalement durant la portion la plus obscure de la nuit.

ANNEXE 1

QUISCALE ROUILLEUX

Euphagus carolinus

ESPÈCE PRÉOCCUPANTE

DESCRIPTION

Le quiscale rouilleux est un oiseau forestier de taille moyenne. Le plumage du mâle est noir et légèrement irisé de vert sur le corps et de violet sur la tête et le cou. Le plumage de la femelle est brun gris et n'est pas irisé. Le bout des plumes du mâle et de la femelle est de couleur rouille.

Longueur : 21 à 25 cm (8,2 à 9,8 po)

Poids : 64 g (2 oz)

Le **quiscale rouilleux** vit dans la forêt boréale des Territoires du Nord-Ouest. Au cours des 30 dernières années, la population a diminué de 90 % en Amérique du Nord. Cependant, il ne semble pas y avoir de diminutions de cette espèce aux Territoires du Nord-Ouest.



Samuel Denault

Signalez la présence d'une quiscale rouilleux à l'adresse NWTChecklist@ec.gc.ca ou au www.pnr-rpn.ec.gc.ca/checklist

Habitat typique aux Territoires du Nord-Ouest

- D'un bout à l'autre de la forêt boréale, dans les marécages au printemps, à l'été et à l'automne
- Les quiscales rouilleux se rassemblent généralement en bandes au cours de l'automne et migrent vers le sud et le centre est des États-Unis

Menaces potentielles aux Territoires du Nord-Ouest

- Les seules menaces potentielles aux Territoires du Nord Ouest sont les changements subis par les proies ou les marécages, peut-être en raison de l'assèchement des marécages et des modifications à la composition chimique de l'eau, par suite d'un changement climatique



- ▨ Parcs nationaux
- Quiscale rouilleux

Saviez-vous que...

- Le quiscale rouilleux s'alimente presque exclusivement d'insectes aquatiques et de leurs larves.
- Le quiscale rouilleux est l'un des rares oiseaux à avoir besoin de marécages boisés à la fois pendant l'été et l'hiver.
- Le quiscale rouilleux n'est pas protégé par la Loi sur la convention concernant les oiseaux migrateurs parce que, au moment où la loi a été rédigée, ils étaient considérés comme des espèces parasites.

ANNEXE 1

LOUP À TÊTE LARGE

Anarhichas denticulatus

THREATENED

DESCRIPTION

Le loup à tête large est un gros poisson massif au museau pointu et aux petits yeux. Il a une petite queue et est dépourvu de nageoires pelviennes. Il a des dents saillantes semblables à des canines à l'avant des mâchoires. Sa couleur varie du grisâtre au chocolat foncé, légèrement lustrée de violet; son corps est souvent orné de nombreuses bandes ou taches foncées et indistinctes.

Longueur : 0,8 à 1,45 m (2,6 à 4,8 pi)

Poids : 13,5 à 20 kg (30 à 44 lb)

Le **loup à tête large** est un gros poisson solitaire dont la croissance est lente et la durée de vie est longue. Il fréquente les eaux froides et profondes des océans et se nourrit de méduses, d'oursins, de crabes et d'étoiles de mer. Ce poisson migre peu et son territoire est très limité. Le loup à tête large atteint la maturité à l'âge de 5 ans et peut vivre jusqu'à 14 ans. Le loup à tête large a été observé seulement à deux endroits aux Territoires du Nord-Ouest : dans le détroit de Prince-Albert à l'ouest de l'île Victoria et dans la baie Mould de l'île Prince-Patrick.



G. Taylor / DFO

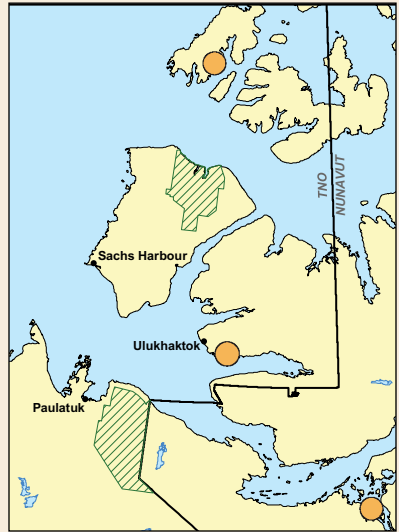
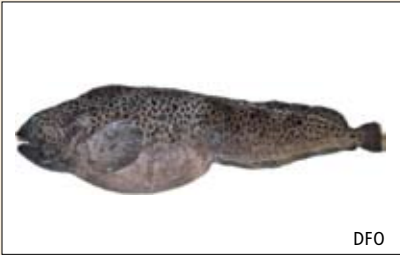
Signalez la présence d'un loup à tête large à l'adresse WildlifeOBS@gov.nt.ca



Habitat typique aux Territoires du Nord-Ouest

- En haute mer sur des fonds mous et à proximité de rochers, à des profondeurs se situant entre 150 et 900 m (490 à 2 950 pi), où la température de l'eau est inférieure à 5 °C (32 °F)

Menaces potentielles aux Territoires du Nord-Ouest

- Prédation des phoques annelés



-  Parcs nationaux
-  Loup à tête large

Saviez-vous que...

- Le loup à tête large s'abrite et construit son nid sous de grosses roches, où il se reproduit tard dans l'année.
- En raison de ses dents redoutables, le loup à tête large a peu de prédateurs naturels.
- Dans la plupart des régions, les gens ne mangent pas de loup à tête large parce que sa chair est flasque et gélatineuse.

ANNEXE 1

GRENOUILLE LÉOPARD

Lithobates pipiens (Rana pipiens)

ESPÈCE PRÉOCCUPANTE

– Populations des Prairies et de l'Ouest de la zone boréale

DESCRIPTION

La grenouille léopard est généralement de couleur verte, ou parfois brunâtre. Elle a des taches dorsales foncées cernées d'une bordure claire bien visible. Son ventre est blanchâtre et ne porte aucune marque. À l'éclosion, les têtards de la grenouille léopard ont le corps mince et noir.

Longueur : Adulte, du museau au cloaque : 5 à 11 cm (1,9 à 4,3 po)

Longueur : Têtard, nouveau-né : 8 mm (0,3 po)

La **grenouille léopard** est peu commune aux Territoires du Nord-Ouest et se trouve seulement près de la rivière des Esclaves, de la rivière Taltson et de la rivière Tazin. Le seul site d'hivernage connu se trouve près de Frog Rock sur la rivière Taltson. L'appel de la grenouille léopard est un long ronflement sec et aigu, qui se termine habituellement par plusieurs grognements courts et saccadés. Depuis 1980, le nombre de grenouilles léopards est en déclin dans de nombreuses régions de l'Ouest du Canada; la cause de ce déclin demeure inconnue.



Signalez la présence d'une grenouille léopard à l'adresse WildlifeOBS@gov.nt.ca

AMPHIBIENS

Habitat typique aux Territoires du Nord-Ouest

- La grenouille léopard se reproduit dans les lacs, les étangs, les marais et les zones submergées des cours d'eau
- En été, elle vit dans les prés et les prairies
- Elle hivérne dans les eaux non gelées au fond des rivières et des lacs

Menaces potentielles aux Territoires du Nord-Ouest

- L'aménagement hydroélectrique risque de causer la perte de certains sites d'hivernage
- La variabilité du climat (sécheresse, fluctuation des températures hivernales, pluie verglaçante)
- Les maladies (ranavirus, chytride)



Saviez-vous que...

- La grenouille léopard pourrait être plus répandue aux Territoires du Nord-Ouest qu'on le croyait auparavant. L'appel de la grenouille léopard a été entendu sur le plateau Horn et le long de la route K-29 près de Fort Liard.

ANNEXE 1

CRAPAUD DE L'OUEST

Anaxyrus boreas

ESPÈCE PRÉOCCUPANTE

DESCRIPTION

Le crapaud de l'Ouest est généralement de couleur verte ou brune. Il a des verrues brun-rouge et une rayure dorsale pâle. Les têtards et les jeunes crapauds sont noirs.

Longueur : Adulte, du museau au cloaque : 5 à 12 cm (1,9 à 4,7 po)

Longueur : Têtard, nouveau-né : 1 cm (0,4 po)

Le **crapaud de l'Ouest** se trouve dans la région du Deh Cho. Il est nocturne et difficile à trouver en dehors de la saison de reproduction printanière, lorsque les crapauds de l'Ouest se rassemblent dans les étangs et se mettent à chanter (un petit cri aigu rappelant celui d'un poussin). Pour des raisons inconnues, les populations de crapauds de l'Ouest sont en grave déclin dans la partie sud de leur territoire depuis la fin des années 1970.



Ben Olsen

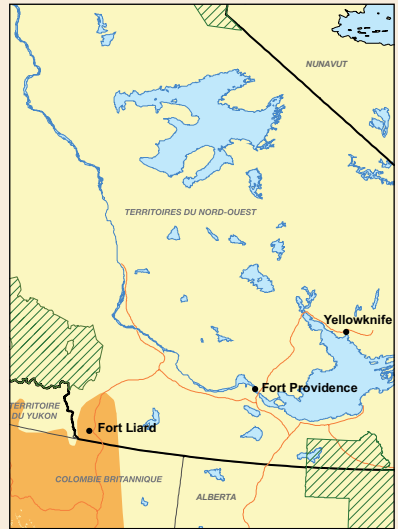
Signalez la présence d'un crapaud de l'Ouest à l'adresse WildlifeOBS@gov.nt.ca

Habitat typique aux Territoires du Nord-Ouest

- Le crapaud de l'Ouest se reproduit dans les étangs vaseux ou sablonneux peu profonds, sur les rives des lacs et dans les fossés le long des routes
- En été, il vit dans les aires forestières arbustives et les zones arbustives humides, sur les pentes d'avalanche et dans les prés
- Il hiberne en creusant dans la neige un terrier assez profond (jusqu'à 1,3 m ou 4,2 pi) pour éviter le gel et assez humide pour éviter la déshydratation de sa peau

Menaces potentielles aux Territoires du Nord-Ouest

- Variabilité du climat (sécheresse, fluctuation des températures hivernales, pluie verglaçante, faible enneigement)
- Maladies (ranavirus, chytride)



- ▨ Parcs nationaux
- Crapaud de l'ouest



Danna Schock

Tête du crapaud de l'Ouest

Saviez-vous que...

- Le crapaud de l'Ouest est l'un des rares amphibiens habitant les zones alpines.
- Il peut parcourir jusqu'à 7 km (4,3 milles) en moins d'une journée; il préfère se déplacer en marchant ou en rampant plutôt qu'en sautant.
- Le crapaud de l'Ouest retourne aux mêmes sites de reproduction chaque année.

Pour les renseignements les plus récents, consultez le www.enr.gov.nt.ca

COSEPAC

CARIBOU DE PEARY

Rangifer tarandus pearyi

ESPÈCE EN VOIE DE DISPARITION

DESCRIPTION

Le caribou de Peary est la plus petite des sous-espèces de caribous. Son pelage est presque tout blanc en hiver. En été, son pelage est de couleur ardoise sur le dessus et blanc sur le dessous et ses pattes sont blanches. Le velours de ses bois est gris, alors que celui du caribou de la toundra est brun foncé.

Longueur : 1,7 m (5,6 pi)

Mâles : Poids : 70 kg (150 lb)

Le **caribou de Peary** vit en petits groupes dans les îles de l'Arctique des Territoires du Nord Ouest et du Nunavut. Sa population est en déclin depuis les années 1960, sans doute à cause de plusieurs hivers et printemps exceptionnellement rigoureux.

Habitat typique aux Territoires du Nord-Ouest

- En été, le caribou de Peary vit dans les pentes des vallées fluviales et d'autres zones humides, ainsi que dans les toundras sèches où abondent les carex, les saules, les graminées et les herbes

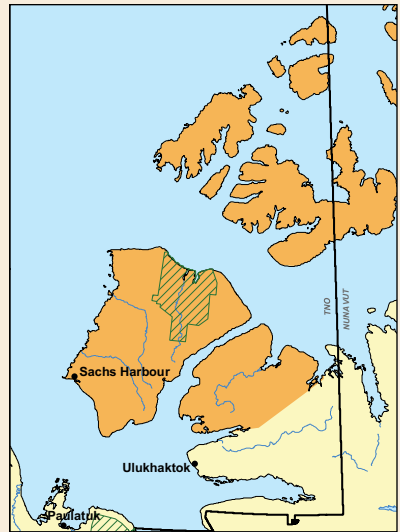


Signalez la présence d'un caribou de Peary à l'adresse WildlifeOBS@gov.nt.ca

- Il hiverne dans les zones exposées, comme les sommets de colline et les crêtes de plage où la couche de neige est moins épaisse et il est plus facile de trouver de la nourriture

Menaces potentielles aux Territoires du Nord-Ouest

- Les hivers et les printemps rigoureux créent des couches de glace qui empêchent le caribou de Peary d'atteindre sa nourriture, ce qui est parfois la cause de famine ou d'une insuffisance de réserves adipeuses pour permettre aux femelles de se reproduire
- La concurrence pour la nourriture avec le bœuf musqué
- La chasse et la prédation peuvent avoir contribué au déclin des populations de l'île Banks et du nord-ouest de l'île Victoria



- Parcs nationaux
- Caribou de Peary

Saviez-vous que...

- Les Inuvialuits jouent un rôle important dans la protection du caribou de Peary. En raison des inquiétudes à Sachs Harbour, des quotas de récolte du caribou de Peary ont été mis en place en 1990 et sont examinés chaque année. En 1993,

le Comité de chasseurs et de trappeurs d'Ulukhaktok a interdit la chasse au caribou de Peary dans le nord-ouest de l'île Victoria pour s'assurer que seule la population de Dolphin et Union soit récoltée, dans le sud-ouest de l'île Victoria.

CARIBOU DE DOLPHIN ET UNION

Rangifer tarandus groenlandicus x pearyi

ESPÈCE PRÉOCCUPANTE

DESCRIPTION

Le caribou de Dolphin et Union ressemble au caribou de Peary (son pelage est presque tout blanc en hiver; en été, son pelage est de couleur ardoise sur le dessus et blanc sur le dessous et ses pattes sont blanches), mais il est un peu plus foncé et le velours de ses bois est gris.

On croyait autrefois que le **caribou de Dolphin et Union** et le caribou de Peary étaient semblables; cependant, des études génétiques ont montré qu'il s'agit de deux populations distinctes. Le caribou de Dolphin et Union met bas dans l'île Victoria durant l'été et migre vers la partie continentale du Nunavut à l'automne. Autrefois considéré comme disparu, il s'est rétabli à environ un quart de sa population historique.



Mathieu Dumond

Signalez la présence d'un caribou de Dolphin et Union à l'adresse WildlifeOBS@gov.nt.ca

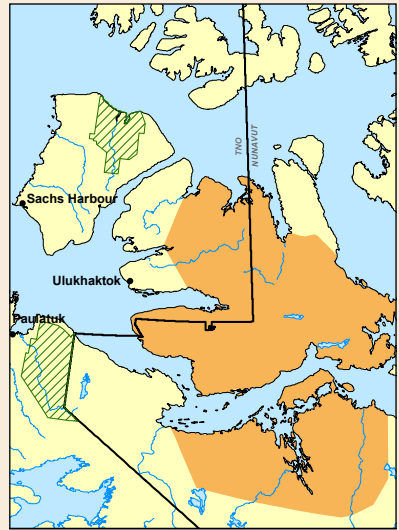
MAMMIFÈRES

Habitat typique aux Territoires du Nord-Ouest

- En été, le caribou de Dolphin et Union vit dans l'île Victoria, où il fréquente surtout les crêtes de plage et les pentes des vallées fluviales
- Il hiverne dans la région de la baie de Bathurst au Nunavut, dans les zones balayées par le vent où la couche de neige est moins épaisse

Menaces potentielles aux Territoires du Nord-Ouest

- Le taux de chasse au caribou de Dolphin et Union risque de causer une récolte excessive
- Le surpâturage dans les zones fréquentées avant la migration vers le Nunavut pour l'hiver
- Les changements dans la prise et la rupture des glaces de mer, attribuables au changement climatique, risquent de perturber la migration
- L'accroissement de la circulation maritime dans le détroit de Dolphin et Union à des fins d'activité industrielle risque de nuire à la formation des glaces et de perturber la migration du caribou



- ▨ Parcs nationaux
- Caribou de Dolphin et Union

Saviez-vous que...

- La population de caribous de Dolphin et Union, autrefois estimée à environ 100 000 bêtes, avait presque disparu en 1924. En 1997, on estimait que la population s'était rétablie à environ 25 % de son abondance passée. Un dénombrement effectué en 2007 a toutefois permis d'estimer la population du cheptel entre 20 000 et 30 000 caribous, mais les analyses statistiques ne sont pas encore terminées. Les analyses des tendances laissent croire que la population de caribous de Dolphin et Union est stable, au mieux, ou légèrement en déclin.

COSEPAC

OURS GRIZZLI

Ursus arctos

ESPÈCE PRÉOCCUPANTE – Population du Nord-Ouest

DESCRIPTION

L'ours grizzli est plus grand et plus massif que l'ours noir. On le reconnaît à sa bosse proéminente entre les épaules, à son profil facial de forme concave et à ses longues griffes. La couleur de sa fourrure varie de blonde à presque noire; les ours grizzlis à fourrure pâle sont les plus nombreux dans la toundra.

Poids :

Mâles : 150 à 250 kg (330 à 550 lb)

Femelles : 120 à 160 kg (260 à 350 lb)

La population d'**ours grizzli** décline aux Territoires du Nord-Ouest et dans l'ensemble de son territoire au Canada, notamment parce qu'il ne se reproduit pas avant l'âge de six à huit ans, que les portées comptent seulement d'un à trois oursons et que l'intervalle entre les portées est de trois à cinq ans.



Gordon Court

Signalez la présence d'un ours grizzli à l'adresse WildlifeOBS@gov.nt.ca

Habitat typique aux Territoires du Nord-Ouest

- Les zones découvertes ou semi-boisées, surtout en milieu alpin et subalpin, dans la toundra et, plus rarement, dans la forêt boréale

Menaces potentielles aux Territoires du Nord-Ouest

- Les ours peuvent être exposés aux effets négatifs de l'activité humaine et du développement, même lorsque ceux-ci ont lieu à une grande distance de leur territoire principal
- La croissance du développement industriel aux Territoires du Nord-Ouest risque d'augmenter les conflits entre les ours et les êtres humains et la mortalité attribuable aux êtres humains



Saviez-vous que...

- L'ours grizzli peut parcourir de grandes distances et son territoire est très vaste. Un ours portant un collier émetteur a parcouru 471 km (292 milles) en 23 jours.
- Les ours sont de puissants animaux. Apprenez à éviter les conflits avec les ours et déplacez-vous toujours en groupe.

COSEPAC

OURS POLAIRE

Ursus maritimus

ESPÈCE PRÉOCCUPANTE

DESCRIPTION

Des poils translucides (qui ne laissent passer les rayons du soleil que partiellement) font paraître la fourrure de l'ours polaire blanche ou blanc cassé. L'ours polaire n'a pas de bosse d'épaule et il est doté de pattes plus courtes et d'un cou plus long que ceux des grizzlis.

Poids :

Mâles : jusqu'à 800 kg (1 750 lb)

Femelles : moins de 350 kg (770 lb)

Les Territoires du Nord-Ouest partagent trois sous-populations **d'ours polaires** avec les territoires avoisinants : celle du sud de la mer de Beaufort, celle du nord de la mer de Beaufort et celle du détroit du Vicomte de Melville. Une recherche scientifique récente laisse croire que la population située au sud de la mer de Beaufort risque de diminuer, tandis que celle située au nord de la mer de Beaufort est considérée comme étant stable. La population du détroit du Vicomte de Melville est chassée de façon durable pour permettre son rétablissement.



Gordon Court

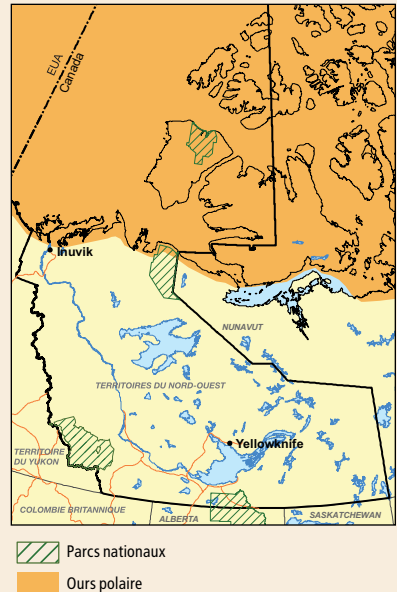
Signalez la présence d'un ours polaire à l'adresse WildlifeOBS@gov.nt.ca

Habitat typique aux Territoires du Nord-Ouest

- L'habitat de l'ours blanc est lié étroitement à la densité et à la distribution des phoques, et à la distribution de la glace annuelle durant l'hiver
- En règle générale, l'ours blanc chasse sur la glace annuelle le long des côtes du début de l'hiver jusqu'à la débâcle printanière, mais on peut le retrouver jusqu'à 200 km au large des côtes
- Les aires de mise bas sont principalement situées sur la terre ferme dans des bancs de neige près de la côte, mais on en retrouve parfois sur la glace marine

Menaces potentielles aux Territoires du Nord-Ouest

- La réduction globale de la quantité totale de glace de mer disponible et les dates de débâcle et de prise de la glace en raison du changement climatique peuvent changer la disponibilité des phoques
- Les contaminants de l'environnement (principalement les organochlorés) et les marées noires
- L'exploration et l'exploitation qui dérangent les ours dans les aires de mise bas peuvent entraîner un abandon prématuré des oursons et accroître leurs chances de mortalité
- La chasse excessive



Saviez-vous que...

- L'ours polaire a la peau noire, ce qui l'aide à absorber la chaleur du soleil.
- Aux Territoires du Nord-Ouest, la chasse à l'ours polaire est contrôlée grâce à un système de quotas recommandé par les conseils de cogestion de la faune.

COSEPAC CARCAJOU

Gulo gulo

ESPÈCE PRÉOCCUPANTE – Population de l'Ouest

DESCRIPTION

Le carcajou ressemble à un petit ours massif. Sa couleur varie du brun au noir, souvent il arbore un masque facial pâle et des bandes latérales, jaunâtres ou beiges, qui partent des épaules et se croisent à la base de la queue.

Poids :

Mâles : 12 à 16 kg (26 à 35 lb)

Femelles : 7,5 à 11 kg (16 à 24 lb)

Les densités des populations de **carcajou** sont faibles mais stables aux Territoires du Nord Ouest. Le carcajou est sensible aux perturbations parce qu'il ne s'accouple que tous les deux ans, qu'il a de petites portées et que les petits sont sujets à des taux de mortalité élevés.



Rob Gau

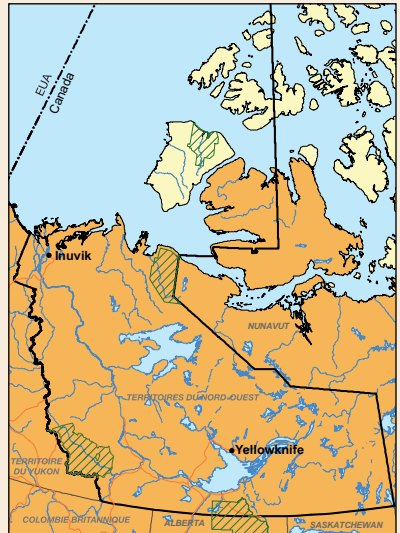
Signalez la présence d'un carcajou à l'adresse WildlifeOBS@gov.nt.ca

Habitat typique aux Territoires du Nord-Ouest

- Une grande variété d'habitats, allant de la forêt boréale à la toundra alpine
- Le carcajou peut se déplacer sur de longues distances et a besoin de grandes aires de nature sauvage dotées de sources d'approvisionnement adéquates toute l'année

Menaces potentielles aux Territoires du Nord-Ouest

- L'établissement humain ou les activités humaines, même si ces perturbations sont situées à une distance considérable de l'aire de distribution d'un carcajou
- Les perturbations des aires de mise bas
- Les mortalités d'origine humaine
- La disparition d'habitat



- Parcs nationaux
- Carcajou

Saviez-vous que...

- La fourrure du carcajou est résistante à la formation de givre et de glace et, par conséquent, elle est grandement appréciée pour les bordures de parkas.
- Le carcajou a de grandes pattes qui l'aident à se déplacer facilement sur la neige croûtée.
- Il est doté de mâchoires suffisamment fortes pour lui permettre de broyer les os et la nourriture gelée.

BÉCASSEAU MAUBÈCHE

Calidris canutus rufa (rufa subspecies)

Calidris canutus islandica (islandica subspecies)

ESPÈCE EN VOIE DE DISPARITION – sous-espèce *rufa*

ESPÈCE PRÉOCCUPANTE – sous-espèce *islandica*

DESCRIPTION

Le bécasseau maubèche est un oiseau de rivage de taille moyenne présentant une petite tête, un bec noir droit (s'effilant progressivement de la base épaisse à la pointe plus fine) et des ailes longues et effilées donnant au corps un profil effilé et allongé. Le plumage nuptial du bécasseau maubèche est très caractéristique, la face, la poitrine et le ventre prennent une coloration rouge. La sous-espèce islandica a des couleurs plus vives en période de reproduction que celles de la sous-espèce rufa.

Longueur : 23 à 25 cm (9 à 10 po)

Poids : 135 g (5 oz)

On connaît au moins deux sous-espèces du **bécasseau maubèche** qui se reproduisent aux Territoires du Nord Ouest. La sous-espèce *rufa* se reproduit à l'ouest de l'île Victoria, aux environs de la baie Prince Albert et hiverne au Chili méridional et en Argentine. La sous-espèce *islandica* se reproduit dans les îles de l'extrême Arctique au nord de l'île Banks et hiverne dans le nord-ouest de l'Europe. Ces deux sous espèces pondent trois ou quatre œufs au cours de la dernière moitié de juin et les oisillons éclosent à la mi-juillet. Les populations de bécasseaux ont diminué énormément depuis les années 1980 en raison d'une diminution de leur source de nourriture sur leur route de migration pour la sous-espèce *rufa* et d'une diminution de leurs aires d'hivernage dans le cas de l'espèce *islandica*.



Jennie Rausch

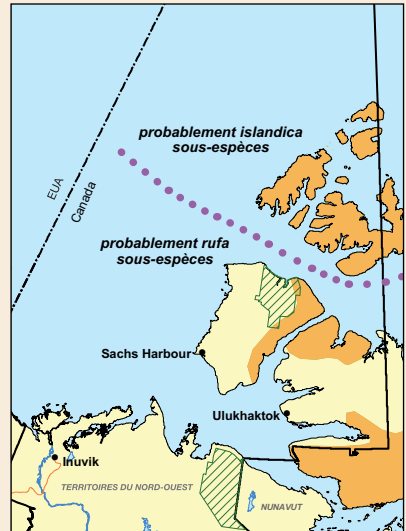
Signalez la présence d'un bécasseau maubèche à l'adresse NWTCheclist@ec.gc.ca ou au www.pnr-rpn.ec.gc.ca/checklist


Habitat typique aux Territoires du Nord-Ouest


- Les habitats dénudés de l'Arctique comme les crêtes, les pentes ou les plateaux balayés par le vent
- Les nids sont posés généralement dans une petite parcelle de végétation


Menaces potentielles aux Territoires du Nord-Ouest

- La dégradation de l'habitat de reproduction (par exemple, en raison du changement climatique)



 Parcs nationaux

 Bécasseau maubèche

 division probable entre les deux sous-espèces

Saviez-vous que...

- Il est extrêmement difficile de trouver des nids parce que les bécasseaux sont bien camouflés et qu'ils ne quittent pas le nid, même lorsqu'on s'en approche.
- Pour se préparer à la migration vers ses aires de reproduction, le bécasseau augmente le volume des parties de son corps associées au vol (le cœur et les muscles qu'il utilise pour voler) et diminue le volume des parties qui ne sont pas utilisées en vol (l'appareil digestif, par exemple). Lorsque le bécasseau arrive dans ses aires de reproduction, le volume de ses organes reproducteurs augmente et celui de son cœur et de ses muscles de vol revient à la normale.
- Il existe une autre sous-espèce de bécasseau, appelée *roselaari*, que le COSEPAC considère comme menacée et qui peut aussi se reproduire aux Territoires du Nord-Ouest. Des travaux sont en cours pour confirmer si on observe l'espèce *roselaari* aux Territoires du Nord-Ouest.

Pour les renseignements les plus récents, consultez le www.sararegistry.gc.ca

COSEPAC

GRÈBE ESCLAVON

Podiceps auritus

ESPÈCE PRÉOCCUPANTE – Population de l'Ouest

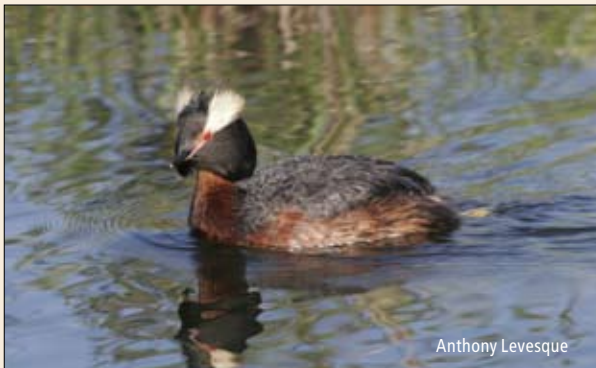
DESCRIPTION

Le grèbe esclavon est un petit oiseau aquatique doté d'un bec petit et droit à la pointe pâle. Son plumage nuptial comprend une tache de plumes de couleur chamois clair derrière l'œil (ses « cornes ») qui remontent jusqu' à la nuque et contrastent fortement avec sa tête noire. L'avant du cou, les flancs et le haut de la poitrine sont rouge-marron, le dos est noir et le ventre est blanc. Les mâles et les femelles ont une coloration semblable.

Poids : 300 à 570 g (10,5 à 20 oz)

Longueur : 31 à 38 cm (12 à 14 po)

Le **grèbe esclavon** arrive aux Territoires du Nord Ouest en mai. La femelle pond de cinq à sept œufs qui éclosent de la mi-juin à juillet. Les grèbes esclavon adultes quittent les Territoires du Nord-Ouest à la mi-août; les juvéniles, quant à eux, s'envolent au début de septembre et hivernent le long des côtes pacifique et atlantique du continent nord-américain. Il se nourrit d'insectes aquatiques, de petits poissons et de crustacés. Le nombre de grèbes esclavon a diminué dans ses aires d'hivernage, mais des baisses similaires n'ont pas été observées aux Territoires du Nord Ouest.



Anthony Levesque

Signalez la présence d'un grèbe esclavon à l'adresse NWTChecklist@ec.gc.ca
ou au www.pnr-rpn.ec.gc.ca/checklist

Habitat typique aux Territoires du Nord-Ouest

- Les petits étangs, les marais et les marécages naturels ou artificiels
- Les nids sont constitués de végétaux flottants construits en eau peu profonde et placés entre des saules, des roseaux ou d'autres plantes pour se protéger des prédateurs et des vagues fortes

Menaces potentielles aux Territoires du Nord-Ouest

- L'augmentation des prédateurs de nids comme la corneille d'Amérique, le grand corbeau, la pie d'Amérique, la mouette, le vison et le renard
- La prédation des juvéniles par le grand brochet et les mouettes
- Le changement climatique peut causer la perte des marécages attribuable à la sécheresse ou à des changements de la qualité de l'eau



- Parcs nationaux
- Grèbe esclavon

Saviez-vous que...

- Une fois sortis de l'œuf, les juvéniles sont presque immédiatement en mesure de nager et de plonger sous l'eau. Cependant, durant les premières semaines de leur vie, ils montent souvent sur le dos de leurs parents et peuvent même aller sous l'eau avec eux au cours de plongées.
- Le grèbe esclavon peut manger ses propres plumes et peut même donner des plumes à manger à son petit pour faciliter sa digestion.
- Le grèbe esclavon passe toutes les étapes du cycle de sa vie dans un environnement aquatique, ce qui fait de lui un bon indicateur de la santé d'un système écologique humide donné.

COSEPAC

HIBOU DES MARAIS

Asio flammeus

ESPÈCE PRÉOCCUPANTE

DESCRIPTION

Le hibou des marais arbore de petites aigrettes et des plumes noirâtres qui encadrent ses yeux jaunes. La femelle est légèrement plus grosse et plus foncée que le mâle et a des striures plus prononcées.

Longueur : 34 à 42 cm (13,3 à 16,4 po)

Le **hibou des marais** arrive probablement aux Territoires du Nord-Ouest en avril ou en mai. Il pond sept œufs en moyenne vers la mi-juin et les jeunes hiboux éclosent au début de juillet et quittent probablement les Territoires du Nord-Ouest vers la fin octobre. On ne sait pas avec certitude à quel endroit le hibou des Territoires du Nord-Ouest hiverne. Cette espèce a souffert de déclin importants dans l'Ouest canadien depuis les années 1960, mais des données récentes laissent croire que le nombre actuel d'individus peut être stable.



Doug Dance

Signalez la présence d'un hibou des marais à l'adresse WildlifeOBS@gov.nt.ca



Habitat typique aux Territoires du Nord-Ouest

- En l'été, le hibou des marais établit son nid sur le sol dans les prairies, la toundra, des tourbières, des marais et d'autres étendues dégagées (non boisées)
- Les étendues où vivent de petits mammifères en abondance (il se déplace en suivant les fluctuations des populations de ces animaux)

Menaces potentielles aux Territoires du Nord-Ouest

- Les menaces sont limitées aux Territoires du Nord-Ouest
- La perte de son habitat naturel au profit de champs ou des pâturages agricoles
- Les perturbations humaines pendant la nidification entraînent souvent la désertion du nid



 Parcs nationaux
 Hibou des marais

Saviez-vous que...

- L'une des meilleures façons d'identifier un hibou des marais est d'observer son vol distinct semblable à celui d'un papillon nocturne lorsqu'il chasse (grands battements d'ailes, vol stationnaire occasionnel et vol au ras des prairies ou de marais).
- Le hibou des marais est le seul hibou qui construit son propre nid.
- Généralement, il se met en quête de nourriture à l'aube et à la brunante.

COSEPAC

CISCO À MÂCHOIRES ÉGALES

Coregonus zenithicus

ESPÈCE MENACÉE

DESCRIPTION

Le corps du cisco à mâchoires égales, comme celui des autres ciscos, est de forme elliptique, comprimé latéralement et couvert de grandes écailles lisses. Il est principalement de couleur argentée, avec le dos couleur olive ou brun et le ventre blanc. Sa bouche est édentée et petite et elle est dotée d'une mâchoire inférieure qui est souvent plus courte ou de même taille que la mâchoire supérieure. Le corps du cisco à mâchoires égales compte entre 32 et 46 branchicténies (les structures en forme de peigne sur la surface intérieure de l'arc osseux soutenant les branchies), ce qui est généralement moins que les autres espèces de cisco.

Longueur : 100 à 400 mm

(3,94 à 15,75 po)

Poids : 300 à 1 000 g (0,66 à 2,2 lb)

Le cisco à mâchoires égales est un membre de la même famille que la truite et le saumon. Il est surtout connu pour vivre dans les Grands Lacs, mais il est également signalé dans quelques lacs profonds s'étalant de l'Ontario aux Territoires du Nord-Ouest. Le cisco à mâchoires égales se nourrit de crevettes, de crustacés et d'insectes. Ses prédateurs sont le touladi, le grand brochet et la lotte. Bien que le frai du cisco à mâchoires égales ait lieu à l'automne, on rapporte des observations de frai au printemps dans le lac Supérieur. Cette espèce dépose ses œufs sur des fonds argileux et les laisse se développer sans surveillance. Sa durée de vie est généralement de 10 à 13 ans, mais des individus âgés jusqu'à 20 ans ont été trouvés dans le Grand lac des Esclaves.



Paul Vecsei DFO

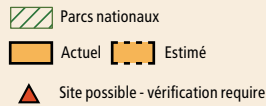
Signalez la présence d'un cisco à mâchoires égales à l'adresse WildlifeOBS@gov.nt.ca

Habitat typique aux Territoires du Nord-Ouest

- Le cisco à mâchoires égales a été signalé dans le Grand lac des Esclaves et dans la rivière Tazin. Des signalements non confirmés font état de sa présence dans le Grand lac de l'Ours
- Il vit en eaux profondes, de 20 à 180 m (65 à 590 pi) de profondeur, mais il a été observé dans les eaux peu profondes au cours de la saison de frai
- Des juvéniles ont été trouvés dans des eaux peu profondes de 10 m (33 pi)

Menaces potentielles aux Territoires du Nord-Ouest

- La population des Grands Lacs a considérablement diminué en raison de la pêche excessive et de la concurrence des espèces étrangères et envahissantes
- La dégradation de l'habitat, le changement climatique et l'hybridation avec d'autres ciscos peuvent constituer d'autres pressions à l'égard du cisco à mâchoires égales aux Territoires du Nord-Ouest



Saviez-vous que...

- On soupçonne des liens de parenté entre le cisco à mâchoires égales et le cisco de lac (anciennement appelé le hareng de lac) qui remonteraient à la dernière période glaciaire de l'Amérique du Nord. Ces deux types de ciscos pourraient être deux des principales espèces qui auraient colonisé les lacs créés lors de la fonte des glaciers.
- L'identification des espèces de cisco peut être difficile, car ils peuvent présenter des formes et des couleurs différentes même au sein de la même population.

ESPÈCES DE PLANTES DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Mertensie de Drummond (*Mertensia drummondii*)

Arabette hirsute (*Braya pilosa*)

Aster de Nahanni (*Symphyotrichum nahanniense*)

Saule de Raup (*Salix raupii*)

Zigadène élégant de l'île Banks (*Puccinellia banksiensis*)

PRÉOCCUPATIONS DE CONSERVATION GÉNÉRALES

L'**aster de Nahanni** et l'**arabette hirsute** sont des plantes endémiques aux Territoires du Nord-Ouest. Le **saule de Raup**, le **zigadène élégant de l'île Banks** et la **mertensie de Drummond** ont une distribution très restreinte, se limitant aux Territoires du Nord-Ouest et aux régions avoisinantes. Ces cinq plantes sont des espèces

rares à l'échelle mondiale qui n'ont pas été évaluées selon le processus d'inscription du COSEPAC ou de la LEP (voir page 3). Elles ont cependant été classifiées selon le processus de classification de la situation générale des espèces sauvages des Territoires du Nord-Ouest (pour de plus amples renseignements, consultez le www.de.espece.enr.gov.nt.ca).



Jim Harris

L'*arabette hirsute* sectionne seulement au Cap Bathurst



John Semple

L'*aster de Nahanni* est seulement au Parc réserve National de Nahanni



Jo Overholt

Mertensie de Drummond



Canadian Museum of Nature

Saule de Raup



Roger D. Bull

Zigadène élégant de l'île Banks

Signalez l'emplacement d'une plante rare à sara@gov.nt.ca

PLANTES RARES

Habitat typique

- Aster de Nahanni : Ne se trouve que dans quatre ou cinq zones humides près des sources thermales de la réserve de parc national du Canada Nahanni, souvent près de monticules de mousse, de gravier et de sable de tuf calcaire friable (un type de calcite) ou le long des berges ou des suintements de cours d'eau
- Arabette hirsute : Observée pour la première fois en 1826 durant une expédition à la recherche du passage du Nord-Ouest et récemment reconfirmée dans la péninsule du Cap Bathurst en 2004. Elle pousse dans des côtes sablonneuses et sur des falaises en érosion
- Saule de Willow : Préfère le gravier des plaines inondables et les tourbières arborées; a été observé à deux endroits aux Territoires du Nord-Ouest, à trois endroits au Yukon, à trois endroits en Colombie-Britannique et à deux endroits en Alberta
- Zigadène élégant de l'île Banks : Pousse de manière peu fréquente dans des zones soulevées par le gel et dans la tundra tourbeuse à végétation dense près des rives des lacs d'eau douce dans trois endroits aux Territoires du Nord Ouest, quatre au Nunavut et une seule en Alaska
- Mertensie de Drummond : Retrouvée dans les bancs sablonneux et à gravier ou les crêtes montagneuses de six endroits aux Territoires du Nord Ouest et du Nunavut, et dans quatre sites en Alaska



▨ Parcs nationaux

● Mertensie de Drummond
● Aster de Nahanni
● Zigadène élégant de l'île Banks

● Arabette hirsute
● Saule de Raup

Saviez-vous que...

- Certaines régions des Territoires du Nord-Ouest n'ont pas été recouvertes de glace durant la dernière période glaciaire. Cela a pu permettre à certaines espèces de survivre, notamment les cinq indiquées dans le présent livret. Les connaissances sur ces espèces et ces endroits sont limitées. Une étude plus approfondie des plantes rares s'avère nécessaire.

ANNEXE

LES ESPÈCES EN PÉRIL AUX TERRITOIRES DU NORD OUEST EN UN CLIN D'ŒIL


CLASSEMENT - Le Processus de classification de la situation générale des espèces sauvages des TNO recueille des renseignements sur les espèces depuis 1999. La classification est une évaluation de la situation biologique d'une espèce, que l'on déclare *soit indéterminé, en sécurité, sensible, possiblement en péril, exotique, ou occasionelle*. Les espèces classifiées comme *possiblement en péril* ou *en péril* nécessitent une plus grande attention ou une enquête approfondie. Les espèces classées comme *possiblement en péril* sont des espèces hautement prioritaires faisant l'objet d'une évaluation plus détaillée effectuée soit par le Comité sur les espèces en péril (CEP) des Territoires du Nord Ouest ou le Comité sur la situation des espèces en péril du Canada (COSEPAC). Ce système est partagé par tous les autres territoires et toutes les autres provinces du Canada et facilite l'établissement de priorités de conservation territoriale, nationale et internationale.



ÉVALUATION - Le COSEPAC utilise les résultats du Processus de classification de la situation générale des espèces sauvages, de même que d'autres renseignements, afin de prioriser les nouvelles espèces que le comité évaluera en détail. Toutes les espèces classées comme *possiblement en péril* ou *en péril* aux TNO sont classées soit *en voie de disparition* ou *menacée* par le COSEPAC. Pour évaluer les espèces en péril, le COSEPAC étudie les meilleurs renseignements disponibles concernant son risque de disparition au Canada et à l'échelle

mondiale, renseignements que le comité peut obtenir de toute source crédible de connaissances de l'espèce et de son habitat. Le processus d'évaluation est indépendant, ouvert et transparent.

INSCRIPTION À LA LISTE - Certaines espèces des Territoires du Nord Ouest figurent à la liste des espèces en péril de la *Loi sur les espèces en péril*, la loi pour la protection des espèces en péril au Canada. Au moment de mettre sous presse, il n'y avait pas d'espèces en péril évaluées ou inscrites à la liste relative à la *Loi sur les espèces en péril (TNO)*.



 Parcs nationaux

 NWT Region  Wek'icézhii

		Classification aux TNO	Évaluation du COSEPAC	Inscription Selon la Loi sur les espèces en péril	Région des TNO où l'espèce vit
MAMMIFÈRES	Baleine boréale (pop. des mers de, Bering des Tchouktches) et de Beaufort)	Sensible	Préoccupante	Préoccupante	Inuvialuit
	Caribou de Dolphin et Union	Sensible	Préoccupante	Sans statut	Inuvialuit
	Baleine grise (pop. du Pacifique Nord-Est)	Occasionnelle	Préoccupante	Préoccupante	Inuvialuit
	Ours grizzly Nord Ouest)	Sensible	Préoccupante	Sans statut	Slave Sud; Deh Cho; (pop. du Slave Nord et Tlicho; Sahtu; Gwich'in; Inuvialuit
	Chèvre des montagnes	Possiblement en péril	Sans évaluation	Sans statut	Dehcho; Sahtu
	Caribou de Peary	En péril	En voie de disparition	Sans statut	Inuvialuit
	Ours polaire	Sensible	Préoccupante	Sans statut	Inuvialuit
	Carcajou (pop. de l'Ouest)	Sensible	Préoccupante	Sans statut	Slave Sud; Deh Cho; Slave Nord et Tlicho; Sahtu; Gwich'in; Inuvialuit
	Bison des bois	En péril	Menacée	Menacée	Slave Sud; Deh Cho; Slave Nord et Tlicho
	Caribou des bois (pop. boréale)	Sensible	Menacée	Menacée	Slave Sud; Deh Cho; Slave Nord et Tlicho; Sahtu; Inuvialuit
	Caribou des bois (pop. montagnes du Nord)	En sécurité	Préoccupante	Préoccupante	Deh Cho; Sahtu; Gwich'in des
OISEAUX	Pélican d'Amérique	Possiblement en péril	Sans évaluation	Sans statut	Slave Sud; Deh Cho; Slave Nord et Tlicho
	Paruline du Canada	Indéterminée	Menacée	Sans statut	Deh Cho
	Engoulevant d'Amérique	En sécurité	Menacée	Sans statut	Slave Sud; Deh Cho; Slave Nord et Tlicho; Sahtu
	Courlis esquimau	En péril	En voie de disparition	En voie de disparition	?
	Mésange lapone	Possiblement en péril	Sans évaluation	Sans statut	Inuvialuit; Gwich'in
	Arlequin plongeur (pop. de l'Ouest)	Possiblement en péril	Sans évaluation	Sans statut	Deh Cho; Sahtu; Gwich'in; Inuvialuit; Slave Nord et Tlicho
Grèbe esclavon (pop. de l'Ouest) Gwich'in	En sécurité	Préoccupante	Sans statut	Inuvialuit; Slave Sud; Deh Cho; Slave Nord et Tlicho; Sahtu;	

		Classification aux TNO	Évaluation du COSEPAC	Inscription Selon la Loi sur les espèces en péril	Région des TNO où l'espèce vit
OISEAUX	Mouette blanche	En péril	En voie de disparition	En voie de disparition	Inuvialuit
	Moucherolle à côtés olive	Sensible	Menacée	Sans statut	Slave Sud; Deh Cho; Sahtu; Gwich'in; Inuvialuit
	Faucon pèlerin ** (pop. anatum-tundrius)	Sensible	Préoccupante	Sans statut	Slave Sud; Deh Cho; Slave Nord et Tlicho; Sahtu; Gwich'in; Inuvialuit
	Faucon pèlerin** sous-espèce anatum	Sensible	Menacée	Menacée	Slave Sud; Deh Cho; Slave Nord et Tlicho; Sahtu; Gwich'in; Inuvialuit
	Bécasseau maubèche (sous-espèce islandica)	Possiblement en péril	Préoccupante	Sans statut	Inuvialuit
	Bécasseau maubèche (sous-espèce rufa)	Possiblement en péril	En voie de disparition	Sans statut	Inuvialuit
	Quiscale rouilleux	Possiblement en péril	Préoccupante	Préoccupante	Inuvialuit; Slave Sud; Deh Cho; Slave Nord et Tlicho; Sahtu; Gwich'in
	Hibou des marais	Sensible	Préoccupante	Sans statut	Slave Sud; Deh Cho; Slave Nord et Tlicho; Sahtu; Gwich'in; Inuvialuit
	Grue blanche	En péril	En voie de disparition	En voie de disparition	Slave Sud
Râle jaune	Possiblement en péril	Préoccupante	Préoccupante	Slave Sud; Slave Nord et Tlicho; Deh Cho	
POISSONS	Omble à tête plate	Possiblement en péril	Sans évaluation	Sans statut	Slave Nord et Tlicho; Deh Cho; Sahtu
	Inconnu (Coney; seulement partie Nord du fleuve Mackenzie et dans le Grand lac des Esclaves)	Possiblement en péril	Sans évaluation	Sans statut	Slave Nord et Tlicho; dans la Slave Sud; Deh Cho
	Loup à tête large	Indéterminée	Menacée	Menacée	Inuvialuit (poisson de mer)
	Cisco à mâchoires égales	En péril	Menacée	Sans statut	Grand lac des Esclaves (Slave Nord, Tlicho et Slave Sud); Grand lac de l'Ours (Sahtu)

	Classification aux TNO	Évaluation du COSEPAC	Inscription Selon la Loi sur les espèces en péril	Région des TNO où l'espèce vit	
AMPHIBIENS ET REPTILES	Crapaud du Canada	Possiblement en péril	Sans évaluation	Sans statut	Slave Sud
	Grenouille léopard (pop. des Prairies et de l'Ouest de la zone boréale)	Sensible	Préoccupante	Préoccupante	Slave Sud
	Couleuvre rayée	Possiblement en péril	Sans évaluation	Sans statut	Slave Sud
	Crapaud de l'Ouest	Possiblement en péril	Préoccupante	Préoccupante	Deh Cho
INSECTES	Gomphe marqué (libellule)	Possiblement en péril	Sans évaluation	Sans statut	Deh Cho
	Cordulie fourchue (demoiselle)	Possiblement en péril	Sans évaluation	Sans statut	Slave Sud; Deh Cho
	Somatochlora sahlbergi (demoiselle)	Possiblement en péril	Sans évaluation	Sans statut	Inuvialuit
PLANTES	121 espèces*** (5 dont l'état est préoccupant)	Possiblement en péril			

* Aucune espèce n'a été évaluée ou inscrite à une liste en vertu de la Loi sur les espèces en péril (TNO).

** En 2007, le COSEWIC a évalué les sous-espèces de faucon pèlerin *anatum* et *tundrius* comme une seule sous-population et a recommandé qu'elle ne soit considérée que comme une espèce préoccupante en vertu de la Loi sur les espèces en péril du gouvernement fédéral.

*** On peut voir une liste complète des espèces végétales considérées en péril ou possiblement en péril à l'adresse http://www.enr.gov.nt.ca/_live/pages/wpPages/NWT_Species_Monitoring_Infobase.aspx

POUR OBTENIR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS :

GOUVERNEMENT DU CANADA

Environnement Canada

Service canadien de la faune

867-669-4700

sara.north@ec.gc.ca

Information sur les espèces en péril et Loi sur les espèces en péril

www.sararegistry.gc.ca

Information sur les espèces en péril dans la région des Prairies et du Nord

www.pnr-rpn.ec.gc.ca/nature/endspecies/index.fr.html

Information sur les cartes relatives aux espèces en péril

www.sararegistry.gc.ca/sar/index/map_f.cfm

Guide sur les espèces en péril et l'évaluation environnementale

Guide des meilleures pratiques en matière d'évaluation environnementale pour les espèces sauvages en péril au Canada

www.cws-scf.ec.gc.ca/publications/AbstractTemplate.cfm?lang=f&id=1059

Pêches et Océans Canada

204-984-0599

<http://www.dfo-mpo.gc.ca/species-especes/index-fra.htm>

Parcs Canada

204-984-2416

www.pc.gc.ca

Aide financière pour les espèces en péril

www.sararegistry.gc.ca/involved/funding/default_f.cfm

GOVERNEMENT DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles (MERN)

sara@gov.nt.ca

867-920-8064

ou communiquez avec votre bureau régional du MERN

Information sur les espèces en péril et la Loi sur les espèces en péril (TNO)

www.enr.gov.nt.ca

Information sur les espèces en péril des Territoires du Nord-Ouest

www.enr.gov.nt.ca/_live/pages/wpPages/Infobase.aspx

Processus général d'évaluation de la situation des espèces sauvages des TNO

www.enr.gov.nt.ca/_live/pages/wpPages/General_Status_Ranking_Program.aspx

Fiches de renseignement sur les espèces en péril des Territoires du Nord-Ouest

www.enr.gov.nt.ca/_live/pages/wpPages/Species_at_Risk.aspx

Foire aux questions sur le classement des espèces

www.enr.gov.nt.ca/_live/pages/wpPages/General_Status_Ranking_Program_FAQs.aspx

Fichiers SIG de l'aire de répartition des espèces

maps.gnwtgeomatics.nt.ca

AUTRES AGENCES

Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEWIC)

www.cosewic.gc.ca

Le Conseil d'examen des répercussions environnementales de la vallée du Mackenzie a publié une ébauche de lignes directrices pour l'examen d'espèces en péril (y compris les espèces visées par la Loi sur les espèces en péril) lors des évaluations des répercussions environnementales dans la vallée du Mackenzie. Le document a été produit par le Conseil d'examen des répercussions environnementales de la vallée du Mackenzie, en collaboration avec Environnement Canada et le gouvernement des Territoires du Nord Ouest.

www.mveirb.nt.ca



TNO
Espèces
en Péril

Il y a plus de 25 espèces en péril aux Territoires du Nord-Ouest, notamment des mammifères, des oiseaux, des poissons et des amphibiens. Il existe deux espèces de plante aux Territoires du Nord-Ouest qui ne poussent nulle part ailleurs dans le monde! Beaucoup de dangers potentiels menacent nos espèces en péril, et bien que les humains en soient souvent la cause, nous pouvons également aider. Nos efforts de redressement et de conservation sont toutefois entravés par notre manque de connaissances, particulièrement en ce qui concerne l'habitat de ces espèces et les menaces auxquelles elles sont confrontées. VOUS pouvez aider en apprenant à connaître les espèces énumérées dans le présent guide et en signalant vos observations. VOUS pouvez contribuer à protéger la biodiversité des Territoires du Nord Ouest pour les générations à venir.